Montpellier
Agglomération

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

L'EAU
PAR EXCELLENCE

mon agglo
COMME JE L'AIME
montpellier-agglo.com

édito

Plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. L'eau est un bien précieux mais elle est aussi un bien commun et public. Sa gestion donne lieu à de multiples considérations qui sont à la fois sociales et économiques mais aussi environnementales et territoriales. Elle constitue surtout, en chaque point du globe, un immense défi d'avenir où les changements climatiques vont modifier nos certitudes et notre approche globale.

La préservation d'une ressource de qualité est une nécessité impérieuse pour une gestion publique performante de l'eau. Montpellier Agglomération a fait le choix d'une régie publique de l'Eau qui sera opérationnelle le 1er janvier 2016. La communauté d'agglomération de Montpellier intervient stratégiquement sur l'ensemble du processus du cycle de l'eau. Les schémas directeurs d'assainissement et de l'eau potable qu'elle porte constituent ainsi des objectifs de long terme à la hauteur des exigences de notre territoire et de son évolution.

Philippe Saurel

Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, Maire de la Ville de Montpellier

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

À l'image du schéma directeur d'assainissement adopté en 2004, un schéma directeur d'eau potable ambitieux vient d'être approuvé. Les principaux objectifs visés sont la sécurisation de la ressource en eau ainsi que le renouvellement du patrimoine.

Le programme d'investissements s'élève à 157 M€. Il traduit la volonté de maillage intelligent du territoire par le partage des ressources et des outils de production, mais aussi d'augmentation du taux de renouvellement des canalisations de distribution. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2030.

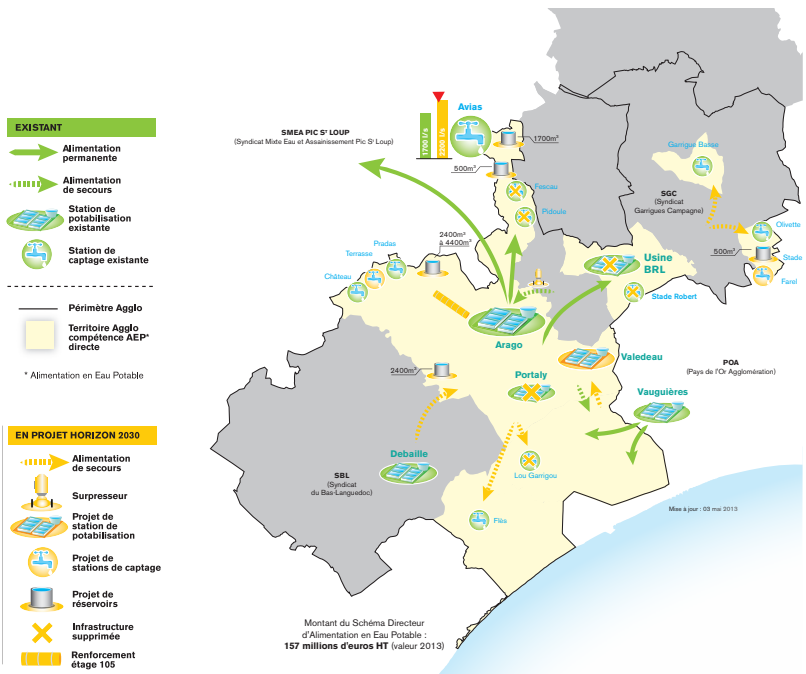

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION GÈRE VOTRE EAU AU QUOTIDIEN

L'eau est un bien unique qui occupe une place centrale dans notre vie quotidienne. Depuis 2010, Montpellier Agglomération a pour mission de gérer cette précieuse ressource. Chaque jour, le service de l'eau prélève, surveille, contrôle, traite, distribue l'eau potable et améliore sans cesse les performances.

Il s'agit d'assurer, dans la durée, un service public de l'eau de qualité. Le service de l'eau s'articule autour de 3 enjeux forts : préserver les ressources et l'environnement de demain, accompagner le développement urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire. Ainsi, la Communauté d'agglomération se préoccupe de protéger les nappes profondes, mais également de sécuriser les ressources actuelles pour répondre aux besoins des habitants et des industriels.

Alimenter l'ensemble de la population en eau potable de qualité, au meilleur prix, de manière continue et durable : tel est le défi que Montpellier Agglomération s'engage à relever chaque jour pour ses usagers.

75,8 M€

C'est le montant du budget primitif 2014 de fonctionnement et d'investissement de Montpellier Agglomération, dont 61,5 M€ pour l'assainissement et 14,3 M€ pour l'eau potable.

CYCLE DE L'EAU, MODE D'EMPLOI

Prélevée dans les nappes souterraines, puis traitée, l'eau potable est envoyée dans le circuit de distribution et livrée aux usagers. Une fois utilisées, les eaux usées sont évacuées des habitations, puis acheminées via les réseaux d'assainissement des eaux usées vers une station d'épuration. L'eau est alors traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel (en mer pour Maera, et dans les réseaux hydrographiques du Bassin de l'Etang de l'Or et de la Mosson pour les autres stations).

Chaque jour, en moyenne,
84 000 m³ d'eau
sont distribués dans l'agglomération.

LES INSTALLATIONS EN CHIFFRES

POUR LE PRÉLÈVEMENT

- La ressource principale est la Source du Lez aux Matelles et une alimentation de secours en provenance du Bas Rhône Languedoc.
- **8 forages locaux** sont situés sur les communes de Grabels (forages du Château et Pradas), Montferrier-sur-Lez (forages de Fescau et La Pidoule), Saint-Brès (forages du Stade et des Olivettes), Sussargues (forage des Garrigues Basses) et Villeneuve-lès-Maguelone (captage du Flès).
- La station de Vauguières, gérée par le Pays de l'Or Agglomération, alimente directement les communes de Lattes et Pérols.

POUR LE STOCKAGE

- **26 réservoirs.**

POUR LE TRAITEMENT

- **1 installation de traitement de l'eau potable,** l'usine ARAGO.

POUR L'ACHEMINEMENT

- **1 090 km de canalisations,** et près de **300 km de branchements.**

La consommation
moyenne dans l'Agglomération est de
188 litres / jour / habitant

L'ASSAINISSEMENT, UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

Les investissements préconisés par le schéma directeur d'assainissement de Montpellier Agglomération approuvé en 2004 à hauteur de 375 M€ ont déjà été exécutés à hauteur de 86 %.

1 300 km de réseaux et près de 200 postes de relevage ou refoulement assurent le bon transit des effluents.

Les eaux usées sont traitées par l'une des 12 stations d'épuration, neuves ou rénovées, desservant les 31 communes de l'Agglomération, avant d'être rejetées, une fois épurées, en mer ou dans les cours d'eau.

La station d'épuration Maera, installée à Lattes depuis 2006, est un équipement phare de Montpellier Agglomération. À sa sortie, l'eau est épurée à près de 95%, d'une qualité équivalente à celle d'une eau de source. Les effluents sont rejetés, à 11 km des côtes, grâce à son émissaire en mer long de 20 km.

À noter, la station d'épuration de Baillargues, Baïnea, est très innovante par sa technologie membranaire qui traite les eaux usées des Commune de Saint-Brès et Baillargues.

Chaque année, ce sont 35 millions de m^3 qui sont traités dans les différentes stations d'épuration.

UNE EAU DE QUALITÉ QU'IL FAUT SAVOIR GÉRER

Le saviez-vous ?

Un robinet qui goutte = 5 à 20 m³ par an

Une fuite de chasse d'eau = 30 à 250 m³ par an

UNE QUALITÉ À L'ÉTAT NATUREL

La Source du Lez procure une eau naturelle très peu traitée *(filtration et floculation sur l'usine d'Arago)*. Les puits de captage de l'usine souterraine plongent à 55m de profondeur et permettent d'assurer l'alimentation en eau potable de près des 2/3 des habitants de l'Agglomération de Montpellier.

UNE EAU PROTÉGÉE

La mise en place progressive de périmètres de protection sur l'ensemble des captages d'eau potable est une des mesures pour garantir la qualité de l'eau distribuée.

LES TRAITEMENTS

Exceptée l'eau issue de la Source du Lez qui nécessite un traitement très simple sur l'usine d'Arago, les autres captages subissent simplement une chloration qui assure la désinfection de l'eau avant sa distribution.

LES CONTRÔLES

Si cette eau est naturellement de bonne qualité, elle fait cependant l'objet de contrôles rigoureux. Ceux-ci sont effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les exploitants de Montpellier Agglomération qui assurent un autocontrôle permanent sur l'eau distribuée.

En 2012, sur 1 000 prélèvements effectués, 99,2 % des échantillons respectaient les normes exigées de santé publique.

LA DISTRIBUTION

Une fois rendue potable, l'eau est transportée à travers un immense réseau de distribution, avec un débit de 1 700 litres par seconde. Le stockage s'effectue dans un des réservoirs, des bassins enterrés au sommet des collines ou des châteaux d'eau. La ressource est ensuite acheminée jusqu'au consommateur.

Chaque année,
plus de 30 millions de m³ d'eau
sont distribués
aux habitants de l'Agglomération.

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, UN ENJEU MAJEUR

Privilégier la sécurité est une volonté de Montpellier Agglomération dans le cadre de la lutte contre les inondations. Afin de prévenir les risques et d'assurer la qualité de vie de plusieurs centaines de personnes, un chantier colossal, l'un des plus importants de France depuis 15 ans, est entrepris en plusieurs phases pour protéger les habitants et les activités situés en zone inondable.

48,3 M€ ont été investis pour conforter les digues afin de protéger définitivement des crues les populations vivant dans la basse vallée du Lez.

PRÉSERVER L'EAU, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de l'eau.
Voici quelques gestes et astuces qui coulent de source…

gestes & astuces

LIMITER LES DÉBITS QUOTIDIENS

- **Préférez la douche au bain qui consomme environ 4 fois plus d'eau.**
- **Fermez le robinet en vous lavant les dents : vous économiserez ainsi 18 litres d'eau.**
- **Préférez les chasses d'eau à double débit qui consomment au choix 3 ou 6 litres d'eau, contre 9 pour une chasse d'eau classique.**
- **Procurez-vous des économiseurs d'eau à adapter sur les robinets ou le flexible de la douche : un moyen simple pour limiter sa consommation, tout en conservant le même confort.**
- **Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin.**

PRÉVENIR LES FUITES

- **Surveillez les fuites en relevant l'index du compteur avant de vous coucher et au matin au réveil.**
- **Entretenez régulièrement la tuyauterie de votre cuisine et de votre salle de bain, remplacez les joints usés des robinets.**

PRÉSERVER L'EAU INDIRECTEMENT

- **Ne jetez pas d'huile ou de produits toxiques dans votre évier ou vos toilettes.**
- **Ne gaspillez pas le papier : la fabrication de sa pâte nécessite 40 litres d'eau pour un 1 kg de papier.**
- **Utilisez un robinet mitigeur qui limite les débits de 10 % par rapport à un robinet classique (un robinet thermostatique est encore plus efficace avec 30 % d'économie).**

Montpellier
Agglomération

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

L'EAU
PAR EXCELLENCE

Montpellier Agglomération
50 place Zeus - CS 39556
34 961 Montpellier Cedex 2
Tramway ligne 1 : Station Léon Blum

www.montpellier-agglo.com

Baillargues
Beaulieu
Castelnau-le-Lez
Castries
Clapiers
Cournonsec
Cournonterral
Fabrègues
Grabels
Jacou
Juvignac
Lattes
Lavérune
Le Crès
Montaud
Montferrier-sur-Lez
Montpellier
Murviel les Montpellier
Pérols
Pignan
Prades le Lez
Restinclières
Saint-Brès
Saint-Drézéry
Saint Geniès des Mourgues
Saint Georges d'Orques
Saint Jean de Védas
Saussan
Sussargues
Vendargues
Villeneuve-lès-Maguelone

Direction de la Communication de Montpellier Agglomération - Avril 2014 - © Visuels : droits réservés

mon agglo
COMME
JE L'AIME
montpellier-agglo.com